

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DIX-SEPTIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 9 août 1985)

RAPPORT

Nouméa (Nouvelle-Calédonie)
Août 1985

	<u>Page</u>
XI. QUESTIONS DIVERSES	30
XII. ADOPTION DU RAPPORT	31
XIII. RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS	33

Annexes

ANNEXE I	- Ordre du jour du colloque sur la gestion de la ressource démersale profonde dans le Pacifique Sud	37
ANNEXE II	- Liste des documents de travail présentés à la conférence	39
ANNEXE III	- Liste des participants	43

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. ALLOCUTION D'OUVERTURE	1
II. NOMINATION DU PRESIDENT ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU	1
III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'HORAIRE DE TRAVAIL	1
IV. EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA PECHE COTIERE	3
V. EXAMEN DU RAPPORT DU PROJET REGIONAL CPS/PNUD D'INVENTAIRE DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES ET DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU FROID	7
VI. PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE	10
i) Objectifs et état d'avancement du projet	10
ii) Examen des besoins et priorités de la région en matière de formation et mise au point d'un programme de base de formation pour 1986-1987	11
VII. PECHEES OCEANIQUES	14
i) Etat d'avancement des éléments prioritaires du programme d'évaluation des thonidés et marlins	14
ii) Situation de la pêche au thon à nageoires jaunes dans le Pacifique occidental	15
iii) Poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins	16
VIII. DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DU POISSON	18
i) Nouvelles améliorations aux système de mouillage de DCP, notamment à faible et moyenne profondeurs	18
ii) Etude de la biologie et du comportement des concen- trations de poissons à proximité des DCP	19
iii) Proposition de recherches sur les meilleurs empla- cements et conditions d'exploitation commerciale des DCP	20
IX. COLLOQUE SUR LA GESTION DE LA RESSOURCE DEMERSALE DANS LE PACIFIQUE SUD	21
X. DISCUSSION DE L'EVOLUTION DE LA MARICULTURE DANS LA REGION	25
i) Culture des algues	25
ii) Culture de la perle et de la nacre	26
iii) Bénéitier, troca et autres mollusques	27

I. ALLOCUTION D'OUVERTURE

1. En l'absence du Secrétaire général, M. Tamarii Pierre, Secrétaire général p.i., ouvre officiellement la conférence en souhaitant la bienvenue aux délégués et en soulignant l'importance des avis techniques que la conférence soumet au Comité des représentants des gouvernements et administrations et à la Conférence du Pacifique Sud.

II. NOMINATION DU PRESIDENT ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

2. Conformément à l'usage qui, depuis la conférence technique régionale des pêches de 1982, consiste à assurer la présidence par roulement dans l'ordre alphabétique des pays, M. Richard Kaltongga, représentant de Vanuatu, est nommé président. M. Clovis Logologofolau, représentant de Wallis et Futuna, est nommé vice-président et président du comité de rédaction. Les autres membres du comité de rédaction sont les représentants de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Iles Salomon.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'HORAIRE DE TRAVAIL

3. La conférence adopte l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Allocution d'ouverture
2. Nomination du président et des autres membres du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire de travail
4. Examen du programme de travail sur la pêche côtière
5. Examen du rapport du projet régional CPS/PNUD d'inventaire des installations frigorifiques et de formation aux techniques du froid
6. Projet régional de formation à la pêche :
 - i) Objectifs et état d'avancement du projet
 - ii) Examen des besoins et priorités de la région en matière de formation et mise au point d'un programme de base de formation pour 1986-1987
7. Pêche océanique :
 - i) Etat d'avancement des éléments prioritaires du Programme d'évaluation des thonidés et marlins
 - ii) Situation de la pêche au thon à nageoires jaunes dans le Pacifique occidental
 - iii) Poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins
8. Dispositifs de concentration du poisson :
 - i) Nouvelles améliorations aux systèmes de mouillage de DCP, notamment à faible et moyenne profondeurs
 - ii) Etude de la biologie et du comportement des concentrations de poissons à proximité de DCP
 - iii) Proposition de recherches sur les meilleurs emplacements et conditions d'exploitation commerciale des DCP
9. Colloque : Gestion de la ressource démersale profonde dans le Pacifique Sud
10. Discussion de l'évolution de la mariculture dans la région :
 - i) Culture des algues
 - ii) Culture des perles et de la nacre
 - iii) Bénitier, troca et autres mollusques
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport

IV. EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA PECHE COTIERE

4. M. Bernard Smith, conseiller aux pêches, demande aux trois maîtres-pêcheurs de la CPS de faire un bref compte rendu des missions qu'ils ont effectuées dans différents pays au cours des douze derniers mois. M. Paul Mead expose ses activités à Fidji, qui ont essentiellement porté sur l'enseignement de techniques simples de pêche profonde et de pêche à la traîne près des récifs à Vanua Levu, et sur la mise au point de techniques de pêche à la palangre verticale autour de DCP à Viti Levu.

5. Le maître-pêcheur signale que la pêche des calmars au harpon, de nuit à proximité de feux, a donné de bons résultats et que les calmars peuvent être utilisés comme appâts pour les palangres verticales. Malgré quatre cyclones, le dernier ayant détruit le DCP autour duquel il travaillait, M. Mead a pu participer à l'envoi, à titre expérimental, de thonidés, scombridés et vivaneaux à Hawaï et de thons obèses au Japon. En mai, M. Mead s'est rendu à Tonga pour travailler sur un programme de formation avec des pêcheurs locaux. En collaboration avec un consultant de la FAO, spécialiste des questions de commercialisation, il a fait un autre envoi expérimental de vivaneaux à Hawaï. Il a ensuite interrompu cette mission pour participer au stage pratique de formation à la pêche organisé à Fidji.

6. Le représentant de Fidji se félicite des activités de M. Mead, notamment à Vanua Levu où sept pêcheurs se sont maintenant lancés dans la pêche profonde alors qu'il n'y en avait aucun auparavant. D'autres représentants soulignent l'utilité de la formation des agents des services des pêches et des pêcheurs. En réponse au représentant des Iles Cook qui voulait savoir si un plus grand nombre de stagiaires pourraient suivre le stage pratique du cours CPS/Nelson Polytechnic de formation des Océaniens à la pêche, le représentant du Secrétariat général déclare que douze stagiaires représentent le nombre optimal.

7. M. Pale Taumaia rend compte de ses missions aux îles Christmas (Kiribati) et aux îles Marshall où il a pris en charge la formation d'une équipe pilote et de pêcheurs. Ses pêches ont été excellentes à Kiribati où de nouvelles zones ont été explorées et où les appâts (Chanos chanos) ne manquent pas. Le maître-pêcheur a également séjourné trois semaines à Fidji pour travailler avec M. Mead sur la palangre verticale; il signale que cette technique permet, en pêchant plus profond, de prendre des thons plus gros qu'avec les méthodes traditionnelles comme la pêche au palu-ahi.

8. Le représentant de Kiribati se félicite du projet de développement de la pêche profonde mais estime que le service des pêches de son pays pourrait mieux assurer le suivi voulu si les rapports étaient communiqués plus rapidement. La conférence formule alors la recommandation suivante :

Recommandation n° 1

Notant qu'il importe que les gouvernements intéressés puissent rapidement mettre en œuvre le suivi voulu, la conférence recommande que l'arriéré des rapports du projet de développement de la pêche profonde soit résorbé dans les plus brefs délais. Les projets de rapports établis à l'issue des missions dans les pays doivent être soumis au pays concerné le plus tôt possible après la fin de la mission du maître-pêcheur.

9. Plusieurs représentants posent des questions sur la toxicité ciguatérique des poissons profonds comme Lutjanus bohar et sur les moyens de la déceler. L'examen de cette question est reporté à une séance ultérieure au cours de laquelle M. Garry Preston, conseiller adjoint aux pêches, fera un exposé sur l'actualité dans ce domaine.

10. Le troisième maître-pêcheur, M. Lindsay Chapman, rend compte de sa mission de dix mois à Yap (Etats Fédérés de Micronésie) consacrée à une enquête sur la ressource profonde et à la construction et au mouillage de DCP. Il souligne les changements observés dans la composition des espèces et les tailles des poissons au fil des mois ayant suivi le mouillage des DCP. M. Chapman rend ensuite compte de sa mission à Hawaï où il a étudié la technique de pêche au palu-ahi. Enfin, il expose les travaux qu'il effectue en collaboration avec le Service des pêches de la Nouvelle-Calédonie depuis juillet 1985 et qui portent notamment sur les techniques expérimentales de pêche à proximité d'un DCP situé au nord de Nouméa et sur la pêche profonde dans la partie sud du territoire.

11. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie remercie la Commission et M. Chapman de leurs interventions en Nouvelle-Calédonie; il souligne les excellentes relations qui se sont instaurées entre le maître-pêcheur et le personnel du Service des pêches et l'intérêt de cette expérience pour les deux parties.

12. Le représentant des Etats Fédérés de Micronésie remercie M. Chapman de ses travaux, ainsi que les deux autres maîtres-pêcheurs qui avaient déjà travaillé antérieurement dans son pays.

13. Au cours de la discussion qui suit la présentation de son rapport, M. Chapman fait remarquer que différents engins de pêche seront utilisés en fonction de l'espèce et de la taille des poissons visés. Le représentant de Tonga demande ce qui permet à un pêcheur d'accepter plus aisément une nouvelle méthode de pêche. Une discussion générale, marquée par des interventions de M. Chapman et du représentant du Samoa-Occidental, s'engage en réponse à cette question. Il en ressort que le temps d'adaptation est long, mais que des prises constamment bonnes augmentent l'enthousiasme du pêcheur, ce qui est l'élément primordial.

14. En réponse aux différentes interventions antérieures sur la toxicité ciguatérique, M. Garry Preston, conseiller adjoint aux pêches, fait référence aux informations figurant dans une communication de M. Hokama de l'Université d'Hawaï, présentée lors d'un colloque utilisant le satellite PEACESAT. Ce qu'il faut essentiellement en retenir est que la ciguatoxicité de tout poisson peut être diagnostiquée au moyen d'un test immunologique qui semble être fiable et peut être utilisé sur le terrain. M. Preston précise que les renseignements figurant dans ce document sont à la disposition de tous les représentants intéressés. Le représentant de Tonga estime, quant à lui, que les personnes qui ont déjà consommé des poissons ciguatoxiques sont davantage prédisposés à l'intoxication puisque la ciguatoxine est retenue par l'organisme. Le représentant du Samoa-Occidental explique qu'on utilise une méthode traditionnelle dans son pays pour déceler la ciguatoxicité d'un poisson. On place une pièce d'argent dans les branchies du poisson; si la pièce verdit, c'est que le poisson est atteint.

15. Le président demande aux représentants de formuler leurs observations sur le projet de développement de la pêche profonde et un long débat s'engage sur la place qu'il convient d'accorder à la formation des pêcheurs par rapport à celle des responsables des pêches, et à la mise au point d'engins par rapport à la formation. On évoque également les moyens d'évaluer l'efficacité du programme et on indique à cet égard que cela pourrait être fait, comme en 1981, par chaque pays membre, ou en recrutant un consultant à cet effet. Le représentant du Secrétariat général invite les pays membres à soumettre leur propre évaluation du programme avant qu'il ne soit envisagé de confier ce travail à un consultant. On entend des opinions contradictoires et, à l'issue des débats, le président propose que les parties intéressées se réunissent avec le comité de rédaction pour soumettre à la conférence des recommandations précises sur la répartition du temps des maîtres-pêcheurs entre leurs différentes tâches et sur la durée de chacune de leurs missions.

16. La conférence adopte la recommandation suivante :

Recommandation n° 2

La conférence prend note de l'importance et de l'intérêt potentiel que revêt pour la région le travail de mise au point d'engins de pêche actuellement conduit dans le cadre du projet de développement de la pêche profonde et recommande que le projet soit restructuré de la façon suivante, afin de privilégier davantage cette activité et d'en améliorer l'efficacité :

- i) Affectation à plein temps de l'un des maîtres-pêcheurs à la mise au point d'engins et méthodes de pêche nouveaux et originaux utilisables dans les îles du Pacifique.
- ii) Cette mission serait d'une durée initiale de deux ans et un lieu d'affectation approprié serait choisi dans la région. Il conviendrait que le gouvernement d'accueil et la CPS n'épargnent aucun effort pour que le programme reçoive tout le concours voulu.
- iii) Lorsque la mise au point des engins est conduite dans le cadre de projets nationaux, il serait souhaitable que la mission de l'intéressé soit plus longue.

17. Un film vidéo de 16 minutes est présenté sur les techniques de pêche à la palangre verticale. Les pays membres de la CPS peuvent se le procurer, sur demande, au prix coûtant.

18. A la suite de cette projection, M. Paul Mead répond aux questions concernant les points suivants : nombre de bateaux pouvant pêcher simultanément autour d'un DCP, longueur optimale de l'avançon, méthodes permettant de décider du poids du plomb, mesure dans laquelle il convient de s'amarrer aux DCP, meilleur appât, risque d'accidents pour les pêcheurs et coût approximatif de l'engin. M. Kim Holland cite le cas d'Hawaï où jusqu'à quarante bateaux peuvent, grâce à un accord tacite, pêcher simultanément sans se gêner autour d'un DCP en utilisant une ligne verticale à un hameçon.

19. En réponse à une question du représentant de Fidji sur les avantages et les inconvénients des différentes techniques de pêche à la traîne, M. Lindsay Chapman explique que cela dépend beaucoup des buts recherchés par chacun, une méthode permettant de capturer rapidement de petits poissons alors que l'autre fournit des prises moins abondantes mais de plus grosse taille.

20. A la fin des débats sur le point 4 de l'ordre du jour, le conseiller aux pêches passe en revue les recommandations de la réunion de 1984 et les suites qui leur ont été données. S'agissant de la recommandation n° 6, la délégation française présente un bref rapport sur l'état d'avancement du projet d'imagerie satellitaire SPOT. Un rapport plus détaillé, accompagné d'une projection de diapositives, sera présenté lors de la discussion du point 10 iii) de l'ordre du jour. Les recommandations 7, 8 et 9 sont traitées dans le document de travail n° 3.

21. Prenant la parole au sujet de la recommandation n° 10, le représentant de Vanuatu fait savoir que le projet sur le crabe de cocotier est en cours.

V. EXAMEN DU RAPPORT DU PROJET REGIONAL CPS/PNUD
D'INVENTAIRE DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES
ET DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU FROID

22. Le conseiller aux pêches présente un bref historique de ce projet, puis le conseiller adjoint aux pêches et le frigoriste des Nations Unies, M. Michael Vincent, expose les points saillants de l'enquête réalisée dans les différents pays membres, qui fait l'objet du document de travail n° 2. Des diapositives sont projetées pour accompagner cet exposé.

23. Le conseiller aux pêches demande alors au frigoriste des Nations Unies, M. Michael Vincent, de rendre compte du cours régional CPS/PNUD sur les techniques du froid qui s'est déroulé cette année à Rarotonga (Iles Cook). Dans sa réponse, M. Vincent insiste sur l'orientation très pratique de ce cours qui comprenait des dépannages aussi bien que des travaux théoriques et en laboratoire. M. Vincent évoque le haut niveau et la qualité du travail de la majorité des stagiaires, qu'il attribue à leur formation technique et au fait que la plupart d'entre eux étaient des pères de famille d'âge mûr qui, en règle générale, se sont révélés être plus appliqués que les jeunes étudiants. Il mentionne également les effets bénéfiques sur la formation d'un cours dispensé à un auditoire d'autant plus attentif que les stagiaires n'ont pas l'esprit distrait, se trouvant isolés de leur cadre de vie habituel. Enfin, M. Vincent remercie le gouvernement des Iles Cook du précieux concours qu'il a apporté pendant toute la durée du cours.

24. Le représentant du Samoa-occidental demande quel niveau les participants doivent avoir pour suivre utilement un cours de ce type et devenir techniciens frigoristes. Dans sa réponse, M. Vincent fait remarquer que le cours est d'un niveau élevé et insiste sur le fait que les stagiaires doivent avoir de solides connaissances en mécanique ou électricité avant de suivre ce type de formation. On ne peut espérer que des participants n'ayant pas ces connaissances deviennent des techniciens frigoristes parfaitement qualifiés après un cours d'une aussi brève durée. Une formation plus élémentaire pourrait toutefois être organisée en fonction du niveau des stagiaires. On estime que la durée du cours devrait être envisagée avec suffisamment de souplesse lors de toute nouvelle action de formation afin de répondre aux besoins de stagiaires moins qualifiés.

25. Le représentant de Tonga demande si l'utilisation de machines à glace d'eau de mer présente des inconvénients, l'installation d'appareils de ce type étant envisagée dans son pays. M. Preston et M. Vincent répondent tous deux que ces appareils sont actuellement disponibles sur le marché et que la production ou l'utilisation de glace d'eau de mer ne présente aucune sérieuse difficulté technique, mais que certains problèmes dus à la corrosion peuvent se poser.

26. Le représentant de Tonga demande également s'il est possible de récupérer la chaleur dégagée par les condenseurs à air, notamment pour sécher le poisson. M. Vincent informe les participants que ceci est techniquement réalisable sans modification des condenseurs.

27. Le représentant de Kiribati se déclare intéressé par la possibilité d'utiliser des équipements frigorifiques solaires dans son pays et estime que les pays de la région pourraient utilement consacrer davantage d'efforts au développement de ce type de matériel. Dans sa réponse, M. Preston indique qu'un important programme sous-régional sur l'énergie renouvelable va prochainement être arrêté avec la Commission des Communautés européennes et qu'il sera mis en oeuvre sous l'égide de la Commission du Pacifique Sud en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna. Il ajoute que le déroulement de ce programme pourrait fournir des éléments utiles pour évaluer dans quelle mesure les installations frigorifiques solaires mises en place sont adaptées à la région. Le délégué de la Polynésie française décrit alors brièvement la politique suivie par son territoire pour encourager l'utilisation de l'énergie solaire et d'autres formes d'énergie renouvelable. Il mentionne également les difficultés techniques liées au développement des appareils frigorifiques solaires, notamment dans le cadre des grandes installations dont le fonctionnement nécessite beaucoup d'énergie.

28. Le représentant de Kiribati évoque la possibilité de rééditer le cours régional CPS/PNUD de formation aux techniques du froid ou de conduire un programme d'enseignement analogue; il pense, à cet égard, que l'on pourrait choisir un autre lieu afin de permettre à un autre pays d'accueillir le cours à l'avenir. Le conseiller aux pêches répond en commençant par remercier le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau australien d'aide au développement et le Collège maritime d'Australie de leurs apports au cours de cette année; il explique ensuite que d'autres cours du même genre pourraient être envisagés si la demande le justifie. Le représentant du Samoa-Occidental évoque les difficultés qu'il y aurait à déménager le matériel lourd installé pour le premier cours et propose que le prochain cours soit à nouveau organisé à Rarotonga (Iles Cook).

29. Le directeur du Programme FAO/PNUD de développement des pêches du Pacifique Sud, M. Keith Meecham, demande aux délégations des renseignements sur la situation professionnelle actuelle de ceux qui ont suivi le cours régional CPS/PNUD de formation aux techniques du froid. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée évoque la situation actuelle du stagiaire de son pays et indique à cette occasion que la Papouasie-Nouvelle-Guinée a besoin d'autres possibilités de formation de ce genre. Le représentant des Iles Salomon décrit à son tour la situation des deux stagiaires de son pays et ajoute qu'il aimerait voir le cours se poursuivre. Il déclare également que, en ce qui concerne les Iles Salomon, il serait utile de faire une plus large place aux unités à moteurs diesel s'il était possible d'intégrer cet élément dans l'enseignement. Le représentant de Tonga décrit l'évolution de la situation du stagiaire de son pays depuis son retour du cours; il ajoute que, dans certains cas, des visites de suivi dans les différents pays, assurées par les instructeurs du cours, seraient utiles. Ce point de vue est appuyé par le représentant de Niue.

30. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie fait remarquer que les stagiaires qui suivront ce cours seront appelés à devenir les conseillers techniques de leur pays et qu'il importe donc d'insister sur l'aspect économique du choix des équipements frigorifiques. M. G. Preston approuve cette remarque mais fait remarquer que le stage s'adresse davantage à des techniciens qu'à des économistes. A la demande du président, il résume brièvement les grands points de la section 7 du document de travail n° 2, qui traite également des autres critères de choix à prendre en considération.

31. En sa qualité de représentant de Vanuatu, le président décrit brièvement les résultats des essais de conservation des vivaneaux par réfrigération et congélation, effectués à Vanuatu et au Royaume-Uni; il offre de mettre le rapport de ces essais à la disposition des représentants dès son achèvement. Le représentant du Royaume-Uni et M. René Grandperrin apportent d'autres précisions concernant cette étude conjointement conduite par le Tropical Development and Research Unit du Royaume-Uni et le Service des pêches de Vanuatu. De son côté, M. René Grandperrin donne des précisions sur les essais de conservation d'espèces de poissons profonds, qui se déroulent à Vanuatu.

32. Le président demande alors d'autres manifestations d'appui en faveur d'une réédition du cours régional CPS/PNUD de formation aux techniques du froid. Le représentant de Fidji se félicite, au nom de son pays, du premier cours et se déclare favorable à un second programme de formation de ce genre. Les représentants du Samoa-Occidental, de Vanuatu et des Iles Cook appuient également l'idée d'une réédition du cours. Le représentant de Vanuatu appuie en outre la suggestion présentée par Tonga concernant des missions de suivi, par les instructeurs, dans les différents pays. Il est décidé de reprendre la discussion sur la proposition relative à l'organisation d'un ou de plusieurs autres cours lors de l'examen du point 6 de l'ordre du jour.

VI. PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE

i) Objectifs et état d'avancement du projet

33. Le conseiller aux pêches rappelle les discussions qui se sont déroulées lors de la conférence technique de 1984 et qui ont abouti au recrutement d'un spécialiste de la formation aux pêches. Il demande à la conférence d'aider le Secrétariat général en arrêtant une orientation possible et souligne que le projet ne fait pas concurrence aux enseignements existants mais que son but est surtout de répondre aux besoins de cours professionnels accélérés. Le conseiller aux pêches passe en revue le document de travail n° 9 et fait le point des programmes en cours.

34. Au sujet du document n° 9, le conseiller aux pêches explique que la section III "Analyse du questionnaire sur la formation à la pêche", peut donner à la conférence une idée des priorités de chaque pays en ce qui concerne leurs besoins en matière de formation. Il fait observer que le programme du cours du Nelson Polytechnic est maintenant bien établi, sauf pour le stage pratique de pêche qui le complète depuis peu, et qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'y apporter de changements.

35. M. Alastair Robertson est invité à parler du cours dispensé par cet établissement. Il le fait brièvement en évoquant les cours passés et actuels, notamment en ce qui concerne la sélection des stagiaires et le contenu de l'enseignement.

36. Le représentant de Tonga fait savoir que son pays est disposé à accueillir le stage pratique de pêche de 1986 si l'on envisage d'en changer le lieu. Le conseiller aux pêches, après avoir remercié Fidji de l'aide généreuse apportée lors des deux derniers stages, déclare qu'il acceptera volontiers cette offre si c'est là le vœu de la conférence. Il s'ensuit un débat général dans lequel interviennent de nombreux représentants, tous étant en faveur de transférer le stage pratique à Tonga en 1986 et d'en changer ensuite le lieu, qui sera arrêté lors des conférences techniques des pêches. Le conseiller aux pêches fait remarquer que des difficultés logistiques pourraient empêcher certains pays d'accueillir le stage.

37. En réponse à une question du représentant du Samoa-Occidental quant à la différence éventuelle entre l'enseignement dispensé dans le cadre du cours pratique de pêche et celui donné par les maîtres-pêcheurs, M. Robertson explique que le cours du Nelson Polytechnic constitue une initiation organisée aux méthodes de pêches, tandis que les maîtres-pêcheurs enseignent des techniques spécialisées à des pêcheurs déjà expérimentés; il n'y a donc guère de chevauchement.

ii) Examen des besoins et priorités de la région en matière de formation et mise au point d'un programme de base de formation pour 1986-1987

38. Le conseiller aux pêches évoque à nouveau le document de travail n° 9 qui permet à la conférence de traiter des besoins régionaux en matière de formation. Il ajoute qu'une enquête individuelle sera peut-être nécessaire pour que le Secrétariat général recense les besoins en formation de chacun des pays, mais que les résultats de l'enquête effectuée ont déjà donné certaines indications à partir desquelles on a élaboré une liste de priorités. Il ajoute qu'on a déjà fait le nécessaire pour répondre partiellement au besoin de formation de frigoristes et que le recrutement d'un spécialiste de la manutention du poisson permettra par ailleurs de couvrir ce secteur. Il rappelle également que des conférences antérieures ont invoqué la nécessité d'un cours régional destiné à former des instructeurs sélectionnés, et que le suivi a été assuré avec la FAO.

39. M. Keith Meecham, de la FAO, est alors invité à donner son avis sur la recommandation de la conférence technique de 1984, qui concerne la tenue d'un colloque-atelier sur la conception et la construction des bateaux. Il répond que le PNUD attache de l'importance à cette proposition et que des fonds pourraient être dégagés à cet effet.

40. Un débat général sur les besoins nationaux en matière de formation s'engage avec la participation des intervenants suivants : le représentant de la Nouvelle-Zélande demande s'il est nécessaire de former des administrateurs et des gestionnaires; le représentant de Tonga fait savoir que des enseignements de ce genre existent déjà dans la région, et le représentant du Royaume-Uni ajoute qu'il en existe également dans son pays. Plusieurs pays font état de la nécessité d'une formation en aquaculture. A cet égard, M. John Munro, de l'ICLARM, informe la conférence du projet de création d'un centre aquacole aux Iles Salomon où l'on pourrait offrir une formation. Les représentants de Tonga, des Iles Salomon, de Fidji et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée font connaître leurs priorités respectives en matière de formation. En réponse à une question du représentant de Niue, le représentant de Vanuatu indique qu'il n'y aura pas de composante 'formation' dans le projet concernant le crabe de cocotier qui est en fait une entreprise bilatérale entre Vanuatu et l'ACIAR. Le représentant du Samoa-Occidental demande si les enseignements offerts en dehors de la région répondent réellement aux besoins de cette dernière et émet l'avis que si l'on peut organiser une formation dans le Pacifique même, cela devrait constituer la première des priorités.

41. A l'heure du déjeuner, deux films vidéo sont projetés. Ils montrent l'enseignement donné aux étudiants suivant le cours CPS/Nelson Polytechnic de formation des Océaniens à la pêche, et le stage pratique de pêche qui le complète.

42. En réponse à une demande du représentant de Tonga, le conseiller aux pêches expose le mandat du spécialiste de la formation aux pêches et précise que la description des fonctions attachées à ce poste peut, le cas échéant, être communiquée.

43. Le Capitaine Alf Carver, du Collège maritime d'Australie, donne des renseignements sur les cours offerts par son établissement et rappelle que celui-ci est tout disposé à collaborer à des actions de formation dans le Pacifique. En réponse à une question du représentant des Iles Marshall, le Capitaine Carver fait savoir que les stagiaires suivant les cours de son collège peuvent travailler sur des bateaux de pêche pendant les vacances.

44. Le conseiller aux pêches répond à l'intervention du Capitaine Carver en le remerciant de son offre que le Secrétariat a l'intention de mettre à profit.

45. En réponse à une demande du président, M. Meecham énumère les différentes possibilités de financement et d'organisation d'autres cours de formation aux techniques du froid. Au cours de l'échange de vues qui s'ensuit, plusieurs représentants se déclarent intéressés par l'idée de deux cours consécutifs; le représentant des Iles Marshall, soutenu par le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, recommande que le cours de formation aux techniques du froid soit maintenu à Rarotonga (Iles Cook). La conférence adopte alors la recommandation suivante :

Recommandation n° 3

Prenant acte de l'utilité du cours régional CPS/PNUD de formation aux techniques du froid, la conférence recommande :

- i) qu'une enquête soit organisée afin d'évaluer et favoriser le travail des anciens stagiaires et de faciliter la sélection des prochains candidats;
- ii) que deux nouveaux cours de formation soient organisés, et conçus avec suffisamment de souplesse pour pouvoir tenir compte des différents besoins et aptitudes des stagiaires;
- iii) que les principaux outils de travail soient mis à la disposition des stagiaires ayant suivi les trois cours pour leur permettre de poursuivre leurs activités une fois le stage terminé.

46. A la demande du président, un large échange de vues s'engage au sujet d'un colloque-atelier sur la construction de bateaux. A l'issue de ce débat, le Secrétariat général est invité à présenter une proposition précise en vue de prendre contact avec les différents pays et la FAO pour étudier la possibilité d'organiser un tel colloque à une date appropriée, en tenant compte du fait que la Banque asiatique de développement est en train de préparer une réunion sur la propulsion à voile pour les petits bateaux de pêche.

47. Pour conclure l'examen du point 6 de l'ordre du jour, le conseiller aux pêches résume les débats sur cet aspect du programme de formation.

48. La conférence adopte alors la recommandation suivante :

Recommandation n° 4

Réaffirmant l'importance des travaux à réaliser dans le cadre du Projet régional de formation à la pêche, la conférence recommande que le Secrétariat général entreprenne les actions suivantes :

- i) examen des dispositions actuelles en matière de formation et diffusion de l'information aux pays membres;
- ii) évaluation des besoins des différents pays membres en matière de formation par des missions sur place, et mise au point de programmes d'action adaptés à ces besoins;
- iii) poursuite des activités en cours ou prévues;
- iv) mise au point de programmes régionaux de formation dans les domaines jugés prioritaires par la Dix-septième Conférence technique régionale des pêches, à savoir :
 - a) Moteurs marins
 - b) Moteurs hors-bord
 - c) Techniques du froid
 - d) Gestion d'une entreprise de pêche
 - e) Manutention et traitement du poisson
 - f) Aptitude à la communication
 - g) Commercialisation du poisson
 - h) Formation à l'aquaculture
 - i) Navigation et cartographie
 - j) Opérations de pêche
 - k) Conception et mise au point des engins de pêche
 - l) Contrôle de qualité du poisson.

VII. PECHES OCEANIQUES

i) Etat d'avancement des éléments prioritaires du programme d'évaluation des thonidés et marlins

49. Le coordonnateur du programme, M. John Sibert, fait le point de l'état d'avancement des éléments prioritaires du programme, exposé dans le document de travail n° 3. Il résume ensuite les faits d'actualité se rapportant aux travaux intéressants chaque élément prioritaire. Il cite notamment la première utilisation de la base des données à des fins d'évaluation du stock, bien que le caractère incomplet de la couverture, tant en haute mer que dans le temps, continue à poser des problèmes. Il rend également compte des travaux théoriques effectués dans le domaine de l'interaction entre pêcheries et explique que les recherches pratiques font l'objet d'une proposition distincte. Au vu des éléments dont il dispose, le coordonnateur du programme indique que le volume de marlins bleus capturés à la senne tournante est petit par rapport à celui capturé à la palangre, et qu'aucun signe n'indique que l'intervention des senneurs soit à l'origine de la diminution observée dans les prises par unité d'effort des palangriers. Parmi les autres activités, M. Sibert cite des interventions faisant suite à des demandes ponctuelles des pays membres telles qu'embarquement d'observateurs sur les navires de pêche ou formation aux statistiques des pêches. Enfin, il évoque le réexamen des besoins informatiques du Programme, qui vient d'être effectué par un consultant extérieur.

50. Les nouveaux éléments prioritaires proposés pour le programme, qui font l'objet du document de travail n° 4, sont ensuite présentés.

51. Commentant la projection d'un film sur une simulation par ordinateur des mouvements des bonites marquées, le coordonnateur du programme indique qu'il semble n'y avoir aucun mouvement migratoire privilégié et que les poissons marqués tendent à se disperser une fois relâchés. Le représentant de la France pense qu'on doit nuancer cette appréciation et estime qu'on aurait pu constater un mouvement migratoire privilégié si l'on avait simultanément pris en compte les données relatives au milieu. Le coordonnateur du programme se rallie à cette opinion, mais incite à la prudence car l'analyse des déplacements, effectuée à partir des données sur les poissons recapturés, peut être faussée par la distribution de l'effort de pêche.

52. Une longue discussion s'ensuit pour savoir s'il convient de retenir les éléments prioritaires n° 7 et 8 qui ne répondent pas directement aux objectifs du Programme d'évaluation des thonidés et marlins. Le représentant du Samoa-Occidental se demande s'il convient que les activités prévues par les nouveaux éléments soient conduites par le PETM et la CPS. Le représentant de la Nouvelle-Zélande craint que la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins propres des différents pays s'exerce au détriment des autres éléments prioritaires.

53. Ayant pris acte du précieux concours dont son pays a bénéficié au cours des douze derniers mois dans le cadre du Programme, le représentant de Tonga souligne le fait que les éléments prioritaires proposés n° 7 et 8 sont adaptés aux besoins de son pays. Il se félicite également de la modification envisagée qui vise à tenir compte des besoins des petits pays.

54. Les représentants de Fidji, de Tokelau et de Tuvalu se félicitent également du rôle que le Programme joue depuis peu dans leurs pays respectifs et se déclarent en faveur de l'adoption de la liste révisée des priorités.

55. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique indique que son gouvernement approuve la révision, à la condition qu'elle ne porte pas atteinte aux autres priorités. Le représentant de la France s'associe à ce point de vue et estime qu'une marge de liberté d'action de l'ordre de 10% est généralement admise dans les programmes scientifiques.

56. Le coordonnateur du Programme précise le rôle de son programme en ce qui concerne les statistiques de la pêche artisanale : il s'agit uniquement d'aider les pays à développer leurs propres systèmes de collecte, ce qui peut être fait avec l'effectif actuel. Le représentant de Tonga informe les participants du projet d'enquête qu'effectuera la FFA sur les besoins de la région en matière de recherche halieutique. Reconnaissant l'importance de la question et prenant en compte le projet d'enquête de la FFA ainsi que la mission actuellement conduite par la CPS en vue de recueillir des données sur la pêche artisanale à Tuvalu, le représentant de la Nouvelle-Zélande propose que le Secrétariat général détermine, pour la prochaine conférence technique, dans quel cadre cette aide peut être fournie dans les meilleures conditions.

57. Le représentant de Kiribati s'inquiète de ne pas voir figurer à la place voulue, dans la liste des priorités, les besoins immédiats d'information sur la ressource. Le représentant des Etats Fédérés de Micronésie pense que l'élément prioritaire n° 8 permettrait aux services de son pays de mieux utiliser les résultats du Programme. Globalement, un consensus se dégage en faveur de l'adoption de la liste révisée de priorités figurant dans le document de travail n° 4, le représentant du Samoa-Occidental formulant toutefois certaines réserves.

ii) Situation de la pêche au thon à nageoires jaunes dans le Pacifique occidental

58. Le coordonnateur du Programme présente les résultats de l'analyse des stocks de thons à nageoires jaunes et de l'interaction entre les pêcheries de palangriers et de senneurs, exposés dans le document de travail n° 5. Bien que limitée aux données japonaises dans les zones économiques, cette analyse représente la première utilisation officielle de la base de données pour l'étude des problèmes halieutiques. Les résultats montrent que, dans les conditions actuelles, le décuplement de l'effort n'a pas eu d'incidence sur les prises par unité d'effort des senneurs et que les variations observées d'un mois à l'autre ne traduisent pas des changements dans l'abondance globale. Les taux de prise à la palangre en 1984-85 sont inférieurs à ceux observés en 1979-81. La diminution des taux de capture des palangriers n'est pas liée à la distribution dans l'espace des prises de senneurs. Les données disponibles sont cependant insuffisantes pour déterminer si l'augmentation des prises des senneurs a contribué à la baisse globale des taux de capture à la palangre. En outre, l'intervenant rappelle que cette analyse est limitée aux données japonaises dans une zone bien définie et qu'on ignore si elle est représentative de la situation générale.

59. En réponse à des questions de plusieurs représentants, le coordonnateur du Programme conclut que, dans les limites que la nature des données impose à l'analyse actuelle et sous réserve que les prises par unité d'effort soient représentatives de l'abondance générale, il semble qu'on puisse augmenter l'effort de pêche de surface sans réduire les taux de prises.

60. Un débat s'engage sur la détention des données et leur caractère confidentiel. Le coordonnateur du programme expose la ligne de conduite adoptée en la matière et précise qu'aucune donnée ne peut être communiquée sans le consentement du pays ou de l'organisation dont elle émane. La conférence s'inquiète de l'incidence que des données incomplètes peut avoir sur l'intérêt des travaux du Programme et formule la recommandation suivante :

Recommandation n° 5

Compte tenu des difficultés que crée l'accès à des données incomplètes, la conférence recommande que le Secrétariat général appelle à nouveau tous les Etats dont les navires opèrent dans la région à coopérer avec les pays océaniques et les invite à communiquer des séries complètes de données de prise et d'effort pour les thonidés et marlins capturés dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud et, si possible, dans les eaux internationales adjacentes, tout en leur garantissant que le caractère confidentiel des données sera pleinement respecté. Cette tâche revêt un caractère d'urgence.

iii) Poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins

61. Le président rappelle à la conférence qu'à la suite d'une directive du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), deux consultants ont étudié les moyens susceptibles d'augmenter la participation au Programme des pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH), en ce qui concerne l'apport de données et de fonds. L'un des consultants, M. Terry Curtain, expose alors les grands points du rapport qui sera présenté au CRGA. Le mandat confié à la mission portait de l'hypothèse qu'il était difficile d'obtenir aussi bien les données voulues des PPPH qu'un financement suffisant pour le Programme, et qu'une participation accrue des PPPH résoudrait ces problèmes. Les consultants ont pris l'avis des pays et organisations qui n'avaient pas jusque-là fait connaître leur point de vue. Leur conclusion est que, vu l'appui considérable dont bénéficie le Programme dans l'ensemble de la région et le court laps de temps dont on dispose pour opérer des changements institutionnels, et dans le souci de désorganiser le moins possible les activités du Programme, la meilleure solution consiste à conserver au Programme d'évaluation des thonidés et marlins son statut actuel de programme extrabudgétaire de la CPS. Par ailleurs, les consultants recommandent de fixer une durée précise d'exécution du Programme permettant de garantir l'intégrité technique des travaux, de reconnaître à la FFA un rôle de supervision et d'utiliser le comité d'experts pour accroître, si cela est jugé nécessaire, la participation des pays pratiquant la pêche hauturière.

62. A la suite de cet exposé, le représentant de la France se déclare déçu que les consultants ne se soient adressés à aucun des territoires francophones ni à aucune organisation de recherche française, et demande à pouvoir rencontrer les consultants avant la rédaction définitive du rapport. Le représentant du Secrétariat général estime positive l'idée selon laquelle d'autres délégués pourraient également rencontrer les consultants et fait par ailleurs observer que tous les pays et territoires ont été consultés sur la question des nouvelles dispositions susceptibles d'être appliquées au Programme d'évaluation des thonidés et marlins.

63. Le représentant de la Nouvelle-Zélande se déclare en faveur du maintien dans la région du programme de travaux destinés à évaluer la ressource en thonidés et marlins et s'associe aux objectifs exposés dans le document de travail n° 4. Il précise que cette position ne préjuge en rien les discussions actuelles sur les dispositions institutionnelles. Les représentants de la France et des Etats-Unis d'Amérique indiquent qu'ils appuient ce point de vue.

64. Le représentant de Tonga se déclare préoccupé par les règles régissant l'emploi à la Commission du Pacifique Sud, qui pourraient désorganiser l'effectif du Programme. Le représentant du Secrétariat général répond que l'on prévoit pour 1986 une révision d'ensemble des différentes politiques et que l'on pourrait, à cette occasion, s'occuper de ce problème. Le représentant de Kiribati se déclare partisan de la poursuite du Programme mais formule des réserves quant aux avantages qu'en tirera son pays.

65. Une discussion générale s'engage sur la poursuite du Programme dont l'importance est largement reconnue. Les participants se déclarent vivement partisans de la poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins et reconnaissent qu'il est nécessaire de disposer d'un plus long temps d'exécution.

VIII. DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DU POISSON

i) Nouvelles améliorations aux systèmes de mouillage de DCP, notamment à faible et moyenne profondeurs

66. Le président donne la parole à M. Richard Boy, consultant, qui introduit cette question en rappelant brièvement les points saillants de l'étude réalisée deux ans plus tôt par la CPS sur les modèles de DCP. M. Boy invite ensuite M. Lindsay Chapman, maître-pêcheur, à rendre compte de ses récents travaux à Yap (Etats Fédérés de Micronésie).

67. M. Chapman donne des informations sur les opérations de construction et de mouillage d'une série de DCP faites récemment à Yap en suivant en grande partie les recommandations de la CPS. A l'appui de son exposé, il présente des diapositives et souligne que, bien que les deux premiers DCP aient été perdus, probablement par suite du raguage de la ligne de mouillage sur des fonds rocheux, les autres dispositifs sont toujours en place.

68. Le représentant des Iles Marshall déclare qu'il est prévu de mettre en place un ensemble de DCP immergés dans une zone de traîne; l'immersion des DCP pourrait permettre d'éviter les effets de la houle qui provoque l'usure des différents éléments constitutifs du mouillage. M. Boy partage cette opinion et précise que les radeaux doivent être immergés sous le niveau de l'étale de basse mer à une profondeur au moins égale à la moitié de la longueur d'onde de la houle maximale prévue afin de les soustraire le plus possible aux effets des vagues.

69. M. Boy expose ensuite en détail les principaux points du document de travail n° 8 traitant des modifications apportées aux DCP mouillés dans des eaux relativement peu profondes. Il insiste notamment sur l'utilisation de flotteurs immergés pour augmenter la flottabilité des lignes de mouillage semi-tendues lorsque la profondeur n'est pas suffisante pour utiliser le modèle de ligne caténaire inversée.

70. Le représentant des Samoa américaines expose les bons résultats obtenus dans le cadre du programme de DCP de son pays et souligne l'intérêt qu'il présente pour les pêcheurs locaux pratiquant la pêche sportive et commerciale. Le représentant des Iles Marshall fait observer que les pêcheurs sportifs de son pays obtiennent également de bonnes prises alors qu'il n'y a pas de DCP dans les eaux des Iles Marshall et estime que les avantages des DCP sont peut-être surévalués dans certains cas. Le conseiller aux pêches répond qu'en Polynésie française des statistiques détaillées prouvent que les DCP ont permis aux pêcheurs de doubler leurs prises tout en réduisant de moitié leur consommation de carburant. Le représentant de la Polynésie française ajoute que les pêcheurs de son pays tirent un autre avantage de la pêche à proximité des DCP, car ils prennent une plus forte proportion de thons à nageoires jaunes qui ont une plus grande valeur marchande.

71. Un échange de vues s'engage sur le coût des DCP et des éléments de mouillage. Le représentant de l'Australie présente un programme de mouillage de DCP en Australie occidentale et offre de fournir aux participants intéressés des informations sur le coût des matériels. Les représentants des Iles Marshall et des Iles Cook manifestent quelque inquiétude quant au coût des matériels utilisés dans le programme de DCP de Yap dont a parlé M. Chapman car il semble qu'il soit plutôt élevé. En réponse, M. Boy souligne que Yap a certainement acheté son matériel directement aux Etats-Unis où les prix d'achat et d'envoi sont probablement élevés. Le président fait observer que dans de nombreux cas des matériels locaux bon marché peuvent être utilisés pour les DCP et qu'ils ne sont pas moins efficaces que les pièces importées dont le prix est supérieur.

72. Plusieurs représentants, en particulier ceux des Iles Cook, de Fidji et du Samoa-Occidental, donnent des précisions sur les programmes de mouillage de DCP de leurs pays respectifs. En réponse à une question du représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui cherchait à obtenir auprès d'autres participants des informations pouvant être utiles au programme de DCP de son pays, le représentant des Samoa américaines propose de fournir des renseignements sur la conception et les pièces mises au point dans le cadre du programme de DCP de son gouvernement.

73. Un débat s'engage sur les pertes de DCP et le conseiller aux pêches fait observer que les dégradations dues aux morsures des poissons ont été confirmées en plusieurs occasions dans la région. Vu les profondeurs auxquelles ces dégâts ont été commis, il est vraisemblable que les principaux coupables soient des requins. Les participants envisagent alors différentes solutions à ce problème, notamment l'application sur les cordages de revêtements spéciaux, tels que du polyuréthane de couleur foncée, pour empêcher les attaques de requins.

74. Pour conclure, le président invite les représentants qui souhaitent discuter d'autres questions techniques à se réunir en dehors de la conférence et il demande au conseiller aux pêches de faire la synthèse des débats sur ce point. M. Smith rappelle les principaux paramètres dont il faut tenir compte dans tout programme de mouillage de DCP, en particulier la nécessité de contrôler rigoureusement l'assemblage du DCP, l'importance d'effectuer des relevés précis à l'écho-sondeur et l'intérêt de conserver des archives détaillées sur tous les aspects de la construction et de la mise en oeuvre des DCP.

ii) Etude de la biologie et du comportement des concentrations de poissons à proximité des DCP

75. Le président présente ensuite M. Kim Holland, consultant, qui projette des diapositives illustrant ses recherches sur les déplacements de thonidés. Il décrit tout d'abord le matériel et les méthodes utilisés pour attacher des marques acoustiques sur les thons vivants, puis il présente un relevé des déplacements des poissons marqués et les premières conclusions auxquelles il est parvenu. Les thons à nageoires jaunes et les thons obèses étudiés ont suivi des itinéraires constants et prévisibles et semblent capables de se diriger vers des sites connus. Les poissons profonds, notamment les thons obèses, effectuent des migrations verticales répétées que M. Holland interprète comme étant un moyen de régulation de leur température. Des différences sensibles de comportement sont observées entre le jour et la nuit, les poissons se rapprochant généralement de la surface la nuit. Enfin, à proximité des DCP les thons semblent passer la majeure partie de leur temps en amont et restent souvent très près de la ligne de mouillage des dispositifs.

76. M. K. Holland reprend son exposé sur le comportement alimentaire du thon jaune, soulignant que ce comportement est fonction de l'odorat et des possibilités de mettre au point des "amplificateurs" pour les appâts actuellement utilisés dans différentes pêcheries thonière d'Hawaï. Après son exposé, M. Holland répond aux questions des participants. Le représentant du Samoa-Occidental situe alors l'expérience de son pays en matière de pêche autour de DCP, par rapport aux résultats scientifiques exposés par M. Holland.

iii) Proposition de recherches sur les meilleurs emplacements et conditions d'exploitation commerciale des DCP

77. Le coordonnateur du Programme thonidés présente le point 8 iii) de l'ordre du jour, objet du document de travail n° 7. Les représentants sont invités à présenter leurs observations. Les représentants de tous les pays se déclarent favorables à ce projet, nombre d'entre eux proposant que leur pays accueille le projet. Certaines réserves sont exprimées quant aux critères de choix du pays et à la possibilité d'appliquer les résultats obtenus dans différentes zones. Le représentant du Samoa-Occidental fait remarquer que les retombées de ce programme se feront plus directement sentir dans les pays qui disposent déjà de flotilles de pêche commerciale que dans ceux qui n'en ont pas encore. La conférence formule alors la recommandation suivante :

Recommandation n° 6

Reconnaissant la nécessité impérieuse de poursuivre l'étude scientifique de la dynamique des populations attirées par les dispositifs de concentration du poisson (DCP), la conférence recommande que le Secrétariat général mette en œuvre un projet d'étude de la dynamique des concentrations de thonidés à proximité des DCP.

IX. COLLOQUE SUR LA GESTION DE LA RESSOURCE DEMERSALE
DANS LE PACIFIQUE SUD

78. Le conseiller aux pêches, en ouvrant le colloque, rappelle le développement important de la pêche profonde depuis dix ans dans la zone, liée en partie à la haute valeur commerciale des espèces exploitées. Il indique que de nombreuses études sur la biologie et le comportement de ces espèces sont arrivées à terme et que leurs résultats étaient maintenant disponibles.

79. Après avoir été présenté par le conseiller aux pêches, M. Stephen Ralston présente l'ordre du jour du colloque (Annexe I) et évoque le colloque sur la biologie et la gestion des vivaneaux et mérus tropicaux qui s'est tenu en mai 1985 à Hawaï.

80. M. S. Ralston présente rapidement les différentes communications présentées lors de ce colloque concernant les problèmes de taxinomie des Lutjanidae et Serranidae les études récentes sur les juvéniles des espèces exploitées et les études portant sur leur reproduction.

81. Le représentant de Tonga demande que le débat qui s'engage reste orienté vers la gestion de la ressource plutôt que vers l'aspect purement scientifique de la question.

82. En réponse au représentant de Fidji, M. Ralston fait remarquer que les mérus sont connus pour se regrouper en grand nombre à certaines périodes, le plus souvent à des fins de reproduction. Il insiste sur le risque qu'il y aurait à surexploiter ces concentrations en période de frai.

83. En réponse à une question du représentant de Kiribati sur les récifs artificiels, M. Ralston indique qu'il existe des facteurs limitant l'importance du stock autres que ceux liés au problème d'espace.

84. Diverses questions sur la croissance des espèces profondes et leur vulnérabilité sont posées à M. Ralston. Celui-ci fait remarquer que les études d'évaluation réalisées aux Iles Mariannes du Nord et à Hawaï semblent indiquer une grande vulnérabilité des stocks à une exploitation trop soutenue.

85. M. S. Ralston aborde le problème de la détermination des taux de croissance et de mortalité de certaines espèces tropicales démersales. Il rappelle l'importance de ces coefficients dans toute estimation du stock exploitable, et présente les résultats d'une étude conduite à Hawaï sur la croissance de certaines espèces de poisson.

86. M. Geoff Mc Pherson présente les résultats d'une étude sur des otolithes entiers réalisée sur la Grande Barrière d'Australie, faisant l'objet du document de travail n° 23. Il recommande que dans toute étude de ce type, il puisse être tenu compte du sexe des individus échantillonnés.

87. M. S. Ralston fait état des différentes techniques d'estimation des taux de mortalité naturelle de certaines espèces tropicales et aborde rapidement l'aspect des habitudes alimentaires de ces poissons. Il fait remarquer que de nouvelles recherches sont nécessaires pour évaluer l'impact d'une exploitation intensive d'une espèce profonde sur l'ensemble du réseau trophique auquel elle appartient.

88. M. R. Grandperrin présente les résultats de l'étude qu'il a réalisée en collaboration avec le Service des pêches de Vanuatu et qui fait l'objet du document de travail n° 12. Il remercie les nombreuses personnes présentes ayant collaboré à cette étude. En conclusion à son exposé, M. Grandperrin souligne les points suivants :

- la diversité spécifique diminue avec la profondeur,
- la taille moyenne et la taille de maturité sexuelle des individus augmentent avec la profondeur,
- la vitesse de croissance des espèces les plus profondes (plus de 200 mètres) est inférieure à celle des espèces vivant entre 100 et 200 mètres.

Ces trois points démontrent la fragilité de ces stocks démersaux face à une exploitation soutenue et conduisent à entreprendre des études de gestion de ces ressources.

89. Une discussion s'engage sur différents points notamment sur la notion de "prise maximale soutenue" (PMS); plusieurs intervenants soulignent l'utilité et les limites de cette notion essentielle à la gestion d'un stock.

90. M. Ralston fait brièvement le point du développement de la pêche profonde à Hawaï et décrit la mise au point d'une analyse de la production du stock sur la base des relevés mensuels fournis par les pêcheurs opérant autour des îles principales de l'archipel d'Hawaï. L'analyse est établie sur des données recueillies de 1959 à 1978 dans quatre zones. M. Ralston fait observer que les Lutjanidés constituent le groupe dominant et que l'habitat est estimé sur la base de la longueur de l'isobathe de 180 mètres. L'analyse est établie sur une approche de la biomasse totale comprenant environ treize espèces. En traitant les données à l'aide d'un modèle de type Schaffer, M. Ralston a estimé plusieurs paramètres de la population, dont la prise maximale soutenue, l'effort optimal et les coefficients de capturabilité. Il ressort de cette analyse que la prise maximale soutenue s'établit à 272 kg par mille marin de l'isobathe de 180 mètres dans la zone comprise entre Maui, Lanai, Kahoolawe et Molokai. M. Ralston souligne que la pêche sportive et de loisir n'a pas été prise en compte dans cette analyse et que les chiffres donnés correspondent aux hypothèses basses.

91. M. Ralston expose ensuite une analyse du rendement par recrutement pour Prystipomoides filamentosus, espèce fréquemment pêchée à Hawaï à la palangrotte profonde. Il s'agit d'un poisson à croissance relativement lente et les estimations du taux de mortalité sur la base d'échantillons de fréquence de longueur diminuent à mesure que l'on s'éloigne d'Honolulu. Le taux de mortalité naturelle est estimé à 0,25.

92. M. Ralston fait observer que Lutjanus kasmira, une espèce introduite, a proliféré à Hawaï où on la considère aujourd'hui comme gênante. Le représentant des Samoa américaines indique que cette espèce, connue localement sous le nom de savane, est au contraire très appréciée dans son pays et que le stock est aujourd'hui épuisé. Il demande conseil à M. Ralston pour savoir s'il est souhaitable de réintroduire cette espèce pour grossir la ressource. M. Ralston fait alors savoir qu'il n'est probablement pas indiqué de la réintroduire à ce stade.

93. M. Ralston présente ensuite l'étude effectuée depuis 1982 aux Iles Mariannes du Nord sur les poissons profonds. Un programme systématique de pêche a permis d'évaluer les taux de capture, et la biomasse a été estimée en utilisant un coefficient de capturabilité mesuré à l'occasion d'une campagne de pêche intensive dans une zone donnée. Après avoir relevé les différences dans les estimations de prise maximale soutenue pour différents types d'îles, M. Ralston souligne les concordances entre l'estimation de 222 kg par mille marin de l'isobathe de 180 mètres pour les Iles Mariannes du Nord et le chiffre de 272 kg par mille marin du même isobathe qui est donné pour Hawaï.

94. En utilisant un modèle de l'écosystème du French Frigate Shoal, on obtient une estimation de 250 kg par mille marin de l'isobathe de 180 mètres pour les poissons profonds.

95. M. Ralston souligne que ces chiffres peuvent servir de référence pour la planification du développement dans d'autres zones, sous réserve de les utiliser avec une certaine prudence.

96. Un échange de vues sur l'incidence que le nombre de lignes utilisées par le navire de recherche peut avoir sur les taux de capture fait ressortir que les interactions entre les lignes ont certainement été très faibles.

97. M. Ralston expose alors les résultats d'une étude faite sur l'atoll Johnston en vue de comparer l'abondance résultant des estimations faites à partir d'un sous-marin à celles faites à partir des opérations de pêche. Cinquante-deux espèces ont été observées depuis le sous-marin alors que dix ont été prises pendant l'opération de pêche. Sur la base de cette étude, rien ne prouve donc que le taux de capture ne soit pas proportionnel à l'abondance.

98. Des études comparables effectuées à Penguin Bank ont permis d'observer des quantités de poissons comparables à celles observées sur l'atoll Johnston, mais les taux de capture étaient nettement inférieurs. La conclusion de ces études montre que le taux de capture peut ne pas constituer une bonne mesure de l'abondance dans les zones où la pêche est intense.

99. Après avoir pêché simultanément avec des lignes sur lesquelles étaient montés des hameçons de tailles différentes, M. Ralston est arrivé à la conclusion que, pour les poissons courants et les tailles d'hameçons utilisés, on avait tendance à prendre des poissons de taille très variable avec les petits hameçons alors qu'on ne capturait généralement pas de petits poissons avec les gros hameçons. Une expérience semblable effectuée dans les Iles Mariannes du Nord sur un échantillonnage plus important a donné des résultats comparables.

100. Le manque de temps ne permet pas au représentant de Nouvelle-Calédonie de traiter de la pêche au casier. Les délégués sont donc invités à prendre connaissance du document de travail n° 17.

101. M. Ralston indique à nouveau que les données recueillies devraient pouvoir être appliquées dans d'autres régions, à condition de le faire avec une certaine prudence. Il propose que les futures études d'évaluation soient faites en utilisant les otolithes pour estimer les coefficients de croissance et que les données relatives à la fréquence des tailles servent à mesurer les variations des taux de mortalité. Il estime qu'il convient de ne pas mettre au point de systèmes élaborés d'échantillonnage pour mesurer l'effort de pêche.

102. M. J. Munro expose les moyens pouvant permettre la gestion d'une pêcherie profonde et souligne qu'il importe d'arrêter les objectifs de cette gestion. Il convient avant tout de déterminer s'il faut ou non intervenir directement sur la mortalité due à la pêche (par une réglementation relative aux engins, aux navires ou au nombre de pêcheurs). Dans certaines zones, la régulation traditionnelle de l'effort de pêche permet d'effectuer un contrôle efficace de l'effort qui, sinon, serait pratiquement impossible à réaliser. M. Munro expose les avantages et les inconvénients d'une limitation portant sur les tailles minimum et souligne les problèmes qui se posent lorsque l'espèce change de sexe à une certaine taille, ce qui peut aboutir à une population uniquement composée de femelles. Les effets des fermetures saisonnières, des fermetures par zone géographique et des quotas sont rapidement passés en revue.

103. M. Munro souligne que le stade jusqu'auquel il convient de développer une pêcherie constitue le problème auquel se heurte la plupart des responsables des pêches. Il suggère qu'une règle empirique pourrait être de se fixer comme objectif un taux de capture correspondant à au moins un tiers du taux obtenu au début de l'activité. Il estime également que des évaluations de routine devraient être faites en pêchant avec du matériel standard et en contrôlant la distribution des fréquences de tailles comme moyen d'évaluer les variations du taux de mortalité.

104. M. Munro passe en revue les possibilités d'interventions directes dans l'évolution naturelle d'espèces choisies, y compris la mise en valeur (si le recrutement est limité), le repeuplement et les récifs artificiels. Il fait observer que le repeuplement ne doit pas être fait sauf s'il est absolument nécessaire et ajoute que rien ne permet de dire que les récifs artificiels ont entraîné une augmentation de la production dans quelque zone que ce soit.

105. Un bref échange de vues s'engage sur les moyens de procéder à un échantillonnage convenable des fréquences de tailles et MM. Ralston et Munro soulignent qu'il est nécessaire d'avoir bien conscience des caractéristiques sélectives du matériel d'échantillonnage utilisé.

106. Le conseiller aux pêches clôture le colloque en remerciant toutes les personnes qui ont présenté des communications.

X. DISCUSSION DE L'EVOLUTION DE LA MARICULTURE
DANS LA REGION

i) Culture des algues

107. Le conseiller aux pêches présente ce point de l'ordre du jour en précisant que lors des précédentes conférences, des participants avaient manifesté un intérêt croissant pour l'étude de cette question. Il énumère les différents documents qui seront présentés et invite M. Steve Why, expert de coopération technique auprès du Service des pêches de Kiribati, à prendre la parole.

108. M. Why présente sa communication sur la culture d'Euchema à Kiribati, qui fait l'objet du document de travail n° 19, ainsi qu'une série de diapositives. Le but du programme en cours est de créer de nouvelles sources de revenus pour les habitants des îles périphériques. M. Why expose les différentes étapes du programme et les diapositives illustrent les phases d'établissement et de séchage. Il traite en détail des coûts d'investissement, de la productivité et des dépenses de fonctionnement. Enfin, il signale qu'il a eu des difficultés pour trouver la presse convenant au compactage des algues avant leur expédition et demande aux participants de l'aider à résoudre ce problème.

109. Le président demande alors s'il y a des questions et les sujets suivants sont abordés : attaques des structures en bois par les tarets, attaques par les herbivores, températures de l'eau de mer et régimes traditionnels de propriété. Le représentant de la Nouvelle-Zélande indique qu'il sera heureux d'aider à trouver une presse adaptée aux besoins.

110. Les débats continuent sur le point 10 i) de l'ordre du jour et M. Antony Lewis est invité à rendre compte de l'expérience fidjienne sur le développement de la culture d'algues. M. Lewis fait rapidement le point des activités menées dans le cadre de cette opération à Fidji. Il explique que cette culture n'a été que récemment entreprise mais que les résultats paraissent déjà très prometteurs, malgré les effets dévastateurs de quatre cyclones. Il précise que l'on a atteint le stade où un centre d'un demi hectare est en mesure d'approvisionner des producteurs commerciaux, mais fait observer que le développement de cette culture à des fins commerciales ne doit être entrepris qu'avec prudence. Il indique également qu'il est envisagé qu'une société néo-zélandaise installe un centre de traitement à Fidji, ce qui pourrait être utile pour les autres pays de la région.

111. En réponse aux questions qui leur sont posées pendant le débat, MM. Lewis et Why précisent que l'augmentation de la production ne devrait pas, dans un premier temps, avoir des répercussions sur les prix du marché car il s'agit d'un marché en expansion, que l'algue s'abîme peu pendant son stockage, surtout si elle n'est pas lavée à nouveau à l'eau douce et que le meilleur moyen de la récolter consiste à prendre toute la plante puis à refixer les extrémités plutôt qu'à ne cueillir que les feuilles latérales. Ils précisent également que le prix d'achat des algues à la production est fonction de leur teneur en carragheen mais qu'il est actuellement impossible de faire des recherches pour déterminer si cette teneur peut être augmentée ou si elle est susceptible de changer en fonction de la zone.

112. M. Why souhaite que la conférence note que c'est à l'Université d'Hawaï que revient le mérite du lancement de la culture des algues dans le Pacifique, dont il rappelle succinctement l'historique.

113. En conclusion, le représentant de la Nouvelle-Zélande précise qu'une certaine prudence s'impose dans la mesure où la culture des algues donne lieu au transport dans la région de grandes quantités de matières biologiques, ce qui ne se fait pas sans danger comme son pays a déjà pu s'en rendre compte à ses dépens. Le président pense que cette question devrait être traitée dans le cadre de l'un des points suivants de l'ordre du jour.

ii) Culture de la perle et de la nacre

114. M. Martin Coeroli, représentant de la Polynésie française, présente ensuite un film vidéo sur les techniques de perliculture, qui a été réalisé dans son territoire. Au cours de la projection, il expose les méthodes utilisées pour recueillir et cultiver le naissain d'huîtres perlières, greffer le manteau et le noyau autour duquel se constituera la couche perlière, enfin extraire et calibrer le produit final. Dans le débat qui s'ensuit, le représentant de la Polynésie française fait savoir que le film vidéo pourra être mis à la disposition des pays insulaires du Pacifique une fois remplies certaines formalités concernant le droit de propriété. Il s'engage à prévenir le Secrétariat général lorsque ce film sera prêt à être diffusé.

115. Plusieurs pays demandent des précisions techniques sur la perliculture. Le représentant du Samoa-Occidental demande notamment si l'huître perlière peut être réutilisée pour cultiver plus d'une perle. M. Coeroli répond par l'affirmative, mais indique que les perles suivantes sont généralement d'une qualité inférieure. Le représentant des Samoa américaines demande des chiffres indicatifs quant à l'investissement à prévoir pour se lancer dans la perliculture. M. Coeroli répond à titre d'exemple qu'en Polynésie française, on a investi une quinzaine de millions de francs CFP dans des activités induisant la greffe d'environ 15 000 huîtres par an. Il précise cependant que les coûts locaux seront extrêmement variables en raison des différences de conditions des sites et des contraintes logistiques.

116. En sa qualité de représentant de Vanuatu, le président demande si les autorités de Polynésie française ont eu des difficultés pour lancer la perliculture. M. Coeroli répond que le Territoire a connu de nombreuses difficultés dans ses tentatives de développement de ce secteur depuis 1963. Le représentant des Iles Cook expose les efforts entrepris dans son pays pour développer la perliculture et remercie la Polynésie française de l'aide importante qu'elle lui a accordée dans ce domaine.

iii) Bénitier, troca et autres mollusques

117. Le conseiller aux pêches introduit ce point et invite M. John Munro à présenter une communication sur la culture du bénitier. M. Munro expose les travaux conduits par l'ICLARM et l'Université James Cook pour coordonner les opérations d'élevage, de culture et de développement du produit en collaboration avec d'autres institutions. Il présente ensuite des diapositives illustrant les récents développements intervenus dans la culture du bénitier à l'Université James Cook. M. Munro précise que la distribution de la plupart des espèces a fortement souffert de l'exploitation.

118. M. Munro expose ensuite les plans qui visent à mettre en place une éclosérie-pilote de bénitiers aux Iles Salomon, mais fait remarquer qu'il serait prématuré à ce stade d'inciter les pays à envisager un développement commercial, la connaissance du marché et des techniques d'élevage étant encore insuffisante.

119. M. Lewis, de Fidji, résume alors brièvement les travaux conduits dans ce domaine par des établissements régionaux. L'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée étudie plus particulièrement la mariculture extensive et différents aspects de la reproduction chez les bénitiers. Aux Philippines, deux universités font des recherches sur les taux de croissance dans des conditions différentes, conduisent des études sur la mariculture extensive et effectuent un inventaire des ressources. Le bénitier faisant l'objet d'une exploitation croissante, le Service des pêches de Fidji a entrepris un inventaire des stocks naturels et envisage, pour le long terme, d'étudier la possibilité de repeupler les récifs.

120. Le représentant de Kiribati demande comment les gouvernements devraient envisager de réglementer l'effort de pêche pour protéger les stocks. M. Munro fait part du manque d'informations sur ce sujet. Les bénitiers continuant à se développer rapidement même lorsqu'ils ont atteint une grande taille, M. Munro fait remarquer qu'il est plus rentable de les récolter quand ils sont de grandes dimensions. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie fait alors remarquer qu'une réglementation sur la taille est difficilement applicable lorsque les pêcheurs extraient la chair mais laissent les coquilles en place. Plusieurs autres délégués présentent des observations sur la question de la réglementation.

121. Le débat s'engage alors sur la question de l'introduction et du transfert d'espèces exotiques. Le représentant de la Polynésie française souligne que l'on risque d'introduire des parasites et bactéries indésirables en même temps que des animaux utiles comme le bœuf à cornes. M. Munro ajoute que l'introduction de nouveaux organismes peut provoquer une dégénérescence génétique des espèces locales. Il recommande que les transferts s'accompagnent de mesures de quarantaine appropriées; par exemple, les organismes introduits devraient être élevés jusqu'à la deuxième génération au moins, et le stock mère devrait être détruit, afin de ne lâcher dans la nature que des animaux parfaitement sains. Les participants relèvent que ces précautions s'appliquent à la majeure partie des transferts biologiques et que le Programme régional océanien de l'environnement a mis au point un protocole relatif aux espèces introduites; ils invitent le Secrétariat général à diffuser plus d'informations sur cette question. La conférence adopte alors la recommandation suivante :

Recommandation n° 7

Compte tenu des problèmes qui peuvent être liés à l'introduction et au transfert d'espèces marines exotiques, la conférence recommande que les pays insulaires du Pacifique adoptent les directives provisoires suivantes :

- i) Aucune espèce de bœuf à cornes ne doit être introduite dans des zones ne faisant pas partie de son aire de répartition récente et connue.
- ii) Lorsqu'on procède à des transferts à l'intérieur de l'aire naturelle d'une espèce, le naissain doit être élevé dans de l'eau de mer filtrée à un micron et être conservé pendant les quatre semaines précédant le transfert dans de l'eau de mer ultra-filtrée, renouvelée par circulation et irradiée aux ultraviolets.
- iii) Les naissains ou embryons de bœuf à cornes doivent être transférés au stade le plus précoce possible de leur cycle biologique.
- iv) L'institution d'accueil doit isoler le naissain ou les embryons dans des cuves ou conduits d'eau, de préférence remplis d'eau de mer filtrée, pendant au moins six mois. Le trop plein des cuves ou conduits d'eau doit s'écouler dans une fosse septique ou autre puisard et doit être évacué de façon à ^{ne pas} se redéverser dans la mer.
- v) Si, pendant la période d'isolement, des maladies, parasites ou prédateurs affectent le stock introduit, celui-ci doit être détruit par ébullition et tout le matériel doit être stérilisé avant de reprendre l'opération depuis le début.
- vi) Le pays exportant le naissain ou les embryons de bœuf à cornes doit se porter garant du respect des directives ci-dessus et s'engager à délivrer un certificat à cet effet.

122. M. Willy Bour de l'ORSTOM présente une communication sur l'évaluation et la gestion de la ressource en trocas en Nouvelle-Calédonie, objet du document de travail n° 11. Après avoir rappelé l'historique de l'exploitation des trocas dans le pays, il expose les résultats de l'évaluation du stock dans l'ensemble du lagon calédonien. M. Bour présente ensuite les mesures réglementaires que le Territoire envisage de prendre en vue de la reconstitution des stocks pour assurer une production de l'ordre de 400 tonnes par an, au lieu des 100 tonnes actuelles. La création de petits ateliers de transformation dans les villages côtiers permettra par ailleurs de répartir l'effort de pêche de façon plus équilibrée sur l'ensemble du Territoire. Le représentant de Papouasie-Nouvelle-Guinée demande alors davantage de détail sur les techniques utilisées pour dresser la carte des habitats du troca sur les récifs peu profonds de Nouvelle-Calédonie.

123. M. Bour signale également qu'a été créée une petite écloserie de trocas qui permettra de ré-ensemencer les zones surexploitées. Il présente ensuite le projet SPOT d'imagerie satellitaire lancé par le gouvernement français. Des essais du matériel ont permis d'établir des cartes thématiques du récif Tetambia, à proximité de Nouméa, à partir desquelles ont pu être dressées des cartes du biotope de trocas dans cette zone. M. Bour souligne l'intérêt que présente cette technique pour cartographier les ressources marines des récifs et des lagons peu profonds dans l'ensemble de la région.

124. Le représentant de Papouasie-Nouvelle-Guinée indique que l'utilisation du système Landsat de télédétection intéresse son pays et, constatant que cette opération nécessiterait un important financement, demande si d'autres pays ou territoires insulaires de la région souhaitent faire cause commune pour utiliser cette technique.

125. Au cours du débat qui suit l'exposé de M. Bour, le président, parlant en sa qualité de représentant de Vanuatu, demande comment les pays insulaires du Pacifique peuvent avoir accès aux services de SPOT. M. Bour répond que le satellite sera géré par une entreprise commerciale, SPOT Image, et qu'il suffira aux usagers de passer un accord commercial avec elle. Le représentant de la France ajoute que, son gouvernement s'étant officiellement engagé à aider la région dans le domaine de l'imagerie satellitaire, on pourrait peut-être bénéficier des services offerts par le satellite à des conditions plus favorables en faisant une démarche par l'intermédiaire de la CPS. Le président remercie M. Bour et passe au point suivant de l'ordre du jour.

XI. QUESTIONS DIVERSES

126. Le conseiller aux pêches évoque brièvement les discussions qui ont eu lieu plus tôt au sujet d'un atelier sur la construction de bateaux; il rappelle que la conférence a demandé au Secrétariat général d'approfondir et de lui soumettre une proposition à ce sujet. M. Smith annonce que cette proposition n'a pas pu recevoir l'attention qu'elle méritait en raison des délais impartis; il demande donc à la conférence d'accepter que la proposition en question soit diffusée par écrit à une date ultérieure.

127. Le conseiller aux pêches demande aussi aux représentants de proposer un sujet utile pour le colloque d'une journée qui se tiendra dans le cadre de la conférence de l'année prochaine. Aucune proposition n'est faite.

128. Le représentant de l'Australie demande au Secrétariat général s'il serait possible, pour les prochaines conférences, que les documents soient diffusés plus tôt. Le conseiller aux pêches reconnaît que de nombreux documents ont été publiés fort tardivement mais il rappelle qu'il a déjà été décidé d'essayer de diffuser bien avant la conférence de l'année prochaine au moins les documents les plus importants. Il souligne que les nombreux documents soumis par les pays représentés sont très utiles mais qu'ils devraient être remis plus tôt pour qu'ils puissent être traduits, imprimés et diffusés. Le représentant de la Nouvelle-Zélande demande que les dates des conférences futures soient communiquées plus tôt aux pays et estime qu'il devrait certainement être possible de mieux séparer les documents de travail des simples documents d'information, ces derniers n'étant pas examinés en séance.

129. Le représentant du Samoa-Occidental regrette que, faute de temps, les débats sur plusieurs points particulièrement importants aient dû être abrégés. Il estime qu'il faudrait envisager des séances de nuit ou en marge de la plénière pour que des débats approfondis puissent être consacrés aux questions spécialisées.

130. Le représentant du Samoa-Occidental fait aussi remarquer que beaucoup des sujets évoqués au cours de la conférence intéressent directement l'Institut des ressources marines (IMR) de l'Université du Pacifique Sud et demande si cet office a été invité à la conférence. Le conseiller aux pêches répond que des invitations officielles et personnelles ont été envoyées, mais qu'elles sont restées sans suite. Plusieurs représentants estiment qu'il serait souhaitable que l'IMR participe aux conférences à l'avenir.

131. Le représentant de la Nouvelle-Zélande appelle l'attention de la conférence sur le document d'information n° 3 concernant la nécessité de recherches sur le germon du Pacifique Sud. Il invite les délégués à prendre contact avec lui directement, ou par l'intermédiaire de M. Le Guen de l'ORSTOM, s'ils souhaitent faire connaître leurs avis à ce sujet.

132. Le coordonnateur du Programme thonidés rappelle à la conférence la proposition du Secrétariat général concernant un projet de marquage du thon jaune (exposée dans le document de travail n° 6), qu'on a laissé de côté durant les débats sur le Programme d'évaluation des thonidés et marlins. Les participants se déclarent favorables au projet et formulent la recommandation suivante :

Recommandation n° 8

La conférence recommande que le Secrétariat général recherche les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du projet de marquage du thon jaune, qui permettra d'analyser les interactions entre la pêche de surface et la pêche à la palangre dans le Pacifique occidental.

XII. ADOPTION DU RAPPORT

133. Le rapport de la conférence est adopté.

XIII. RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS

EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA PECHE COTIERE

Recommandation n° 1

Notant qu'il importe que les gouvernements intéressés puissent rapidement mettre en œuvre le suivi voulu, la conférence recommande que l'arriéré des rapports du projet de développement de la pêche profonde soit résorbé dans les plus brefs délais. Les projets de rapports établis à l'issue des missions dans les pays doivent être soumis au pays concerné le plus tôt possible après la fin de la mission du maître-pêcheur.

Recommandation n° 2

La conférence prend note de l'importance et de l'intérêt potentiel que revêt pour la région le travail de mise au point d'engins de pêche actuellement conduit dans le cadre du projet de développement de la pêche profonde et recommande que le projet soit restructuré de la façon suivante, afin de privilégier davantage cette activité et d'en améliorer l'efficacité :

- i) Affectation à plein temps de l'un des maîtres-pêcheurs à la mise au point d'engins et méthodes de pêche nouveaux et originaux utilisables dans les îles du Pacifique.
- ii) Cette mission serait d'une durée initiale de deux ans et un lieu d'affectation approprié serait choisi dans la région. Il conviendrait que le gouvernement d'accueil et la CPS n'épargnent aucun effort pour que le programme reçoive tout le concours voulu.
- iii) Lorsque la mise au point des engins est conduite dans le cadre de projets nationaux, il serait souhaitable que la mission de l'intéressé soit plus longue.

PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE :

Examen des besoins et priorités de la région en matière de formation et mise au point d'un programme de base de formation pour 1986-1987

Recommandation n° 3

Prenant acte de l'utilité du cours régional CPS/PNUD de formation aux techniques du froid, la conférence recommande :

- i) qu'une enquête soit organisée afin d'évaluer et favoriser le travail des anciens stagiaires et de faciliter la sélection des prochains candidats;
- ii) que deux nouveaux cours de formation soient organisés, et conçus avec suffisamment de souplesse pour pouvoir tenir compte des différents besoins et aptitudes des stagiaires;
- iii) que les principaux outils de travail soient mis à la disposition des stagiaires ayant suivi les trois cours pour leur permettre de poursuivre leurs activités une fois le stage terminé.

Recommandation n° 4

Réaffirmant l'importance des travaux à réaliser dans le cadre du Projet régional de formation à la pêche, la conférence recommande que le Secrétariat général entreprenne les actions suivantes :

- i) examen des dispositions actuelles en matière de formation et diffusion de l'information aux pays membres;
- ii) évaluation des besoins des différents pays membres en matière de formation par des missions sur place, et mise au point de programmes d'action adaptés à ces besoins;
- iii) poursuite des activités en cours ou prévues;
- iv) mise au point de programmes régionaux de formation dans les domaines jugés prioritaires par la Dix-septième Conférence technique régionale des pêches, à savoir :
 - a) Moteurs marins
 - b) Moteurs hors-bord
 - c) Techniques du froid
 - d) Gestion d'une entreprise de pêche
 - e) Manutention et traitement du poisson
 - f) Aptitude à la communication
 - g) Commercialisation du poisson
 - h) Formation à l'aquaculture
 - i) Navigation et cartographie
 - j) Opérations de pêche
 - k) Conception et mise au point des engins de pêche
 - l) Contrôle de qualité du poisson.

PECHES OCEANIQUES

Situation de la pêche au thon à nageoires jaunes dans le Pacifique occidental

Recommandation n° 5

Compte tenu des difficultés que crée l'accès à des données incomplètes, la conférence recommande que le Secrétariat général appelle à nouveau tous les Etats dont les navires opèrent dans la région à coopérer avec les pays océaniques et les invite à communiquer des séries complètes de données de prise et d'effort pour les thonidés et marlins capturés dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud et, si possible, dans les eaux internationales adjacentes, tout en leur garantissant que le caractère confidentiel des données sera pleinement respecté. Cette tâche revêt un caractère d'urgence.

Poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins

Les participants se déclarent vivement partisans de la poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins et reconnaissent qu'il est nécessaire de disposer d'un plus long temps d'exécution.

DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DU POISSON

Proposition de recherches sur les meilleurs emplacements et conditions d'exploitation commerciale des DCP

Recommandation n° 6

Reconnaissant la nécessité impérieuse de poursuivre l'étude scientifique de la dynamique des populations attirées par les dispositifs de concentration du poisson (DCP), la conférence recommande que le Secrétariat général mette en œuvre un projet d'étude de la dynamique des concentrations de thonidés à proximité des DCP.

DISCUSSION DE L'EVOLUTION DE LA MARICULTURE DANS LA REGION

Bénitier, troca et autres mollusques

Recommandation n° 7

Compte tenu des problèmes qui peuvent être liés à l'introduction et au transfert d'espèces marines exotiques, la conférence recommande que les pays insulaires du Pacifique adoptent les directives suivantes :

- i) Aucune espèce de bénitiers ne doit être introduite dans des zones ne faisant pas partie de son aire de répartition récente et connue.
- ii) Lorsqu'on procède à des transferts à l'intérieur de l'aire naturelle d'une espèce, le naissain doit être élevé dans de l'eau de mer filtrée à un micron et être conservé pendant les quatre semaines précédant le transfert dans de l'eau de mer ultra-filtrée, renouvelée par circulation et irradiée aux ultraviolets.
- iii) Les naissains ou embryons de bénitiers doivent être transférés au stade le plus précoce possible de leur cycle biologique.
- iv) L'institution d'accueil doit isoler le naissain ou les embryons dans des cuves ou conduits d'eau, de préférence remplis d'eau de mer filtrée, pendant au moins six mois. Le trop plein des cuves ou conduits d'eau doit s'écouler dans une fosse septique ou autre puisard et doit être évacué de façon à ~~se~~ ^{ne pas} redéverser dans la mer.
- v) Si, pendant la période d'isolement, des maladies, parasites ou prédateurs affectent le stock introduit, celui-ci doit être détruit par ébullition et tout le matériel doit être stérilisé avant de reprendre l'opération depuis le début.
- vi) Le pays exportant le naissain ou les embryons de bénitiers doit se porter garant du respect des directives ci-dessus et s'engager à délivrer un certificat à cet effet.

QUESTIONS DIVERSES

Recommandation n° 8

La conférence recommande que le Secrétariat général recherche les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet de marquage du thon jaune, qui permettra d'analyser les interactions entre la pêche de surface et la pêche à la palangre dans le Pacifique occidental.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR DU COLLOQUE SUR LA GESTION DE LA RESSOURCE
DEMERSALE PROFONDE DANS LE PACIFIQUE SUD

1. Introduction
2. Caractéristiques biologiques de la ressource
 - Taxinomie
 - Début du cycle biologique
 - Biologie de la reproduction
 - Age et croissance
 - Mortalité
 - Biologie trophique
 - Etude de cas : Vanuatu
3. Recherche en matière d'évaluation
 - Hawaï
 - Iles Mariannes du Nord et Guam
4. Aspects de l'échantillonnage
 - Recherches conduites à partir d'un sous-marin sur l'atoll Johnston
 - Incidence de la taille des hameçons sur les prises
 - Pêche aux casiers
 - Prochains travaux d'évaluation
5. Gestion de la ressource

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL PRESENTES A LA CONFERENCE

SPC/Fisheries 17/Officieux 1 - Liste des participants

- WP.1 Rapport analytique sur les activités de la Commission du Pacifique Sud au titre du programme de travail sur les pêches - Ressources côtières.
- WP.2 Les installations frigorifiques dans le secteur des pêches des pays insulaires du Pacifique, par G.L. Preston, conseiller adjoint aux pêches, CPS, et M.A. Vincent, frigoriste, Nations Unies.
- WP.3 Programme d'évaluation des thonidés et marlins : Rapport sur l'état des travaux, les problèmes et les perspectives, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.3/Corr.1 Mise à jour d'un tableau du WP.3
- WP.4 Eléments prioritaires révisés du Programme d'évaluation des thonidés et marlins, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.5 Taux de capture du thon jaune dans le Pacifique occidental, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.6 Analyse des interactions entre les pêcheries thonières dans le Pacifique central et occidental, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.7 Optimalisation du mouillage et de la gestion des DCP à des fins d'exploitation commerciale, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.8 Le mouillage des DCP à faible et moyenne profondeurs, par R.L. Boy, spécialiste des systèmes de mouillage, U.S. Coast Guard et B.R. Smith, conseiller aux pêches, Commission du Pacifique Sud.
- WP.9 Besoins des pays insulaires du Pacifique en matière de formation aux pêches, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.10 Rapport final sur le projet régional CPS/PNUD d'inventaire des installations frigorifiques et de formation aux techniques du froid.
- WP.11 Evaluation et gestion de la ressource en trocas de Nouvelle-Calédonie, par W. Bour et C. Offshir, ORSTOM, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

- SPC/Fisheries 17/WP.12 Les poissons profonds de la pente récifale externe à Vanuatu, par F. Brouard et R. Grandperrin, ORSTOM, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- WP.13 Bois flottés utilisés comme dispositifs de concentration du poisson dans le Pacifique équatorial occidental, par Kevin Bailey, Fisheries Research Division, Ministry of Agriculture and Fisheries, Wellington (Nouvelle-Zélande).
- WP.14 Intérêt éventuel des parasites du germon (Thunnus alalunga) comme marqueurs des stocks, par Brian Jones, Fisheries Research Division, Ministry of Agriculture and Fisheries, Wellington (Nouvelle-Zélande).
- WP.15 Les dispositifs de concentration du poisson dans les eaux de Nouvelle-Zélande, par Kevin Bailey, Fisheries Research Division, Wellington (Nouvelle-Zélande).
- WP.16 Exposé national de l'Australie
- WP.16/Corr.1 Modification de l'exposé national de l'Australie (version anglaise seulement).
- WP.17 Pêche aux casiers profonds. Premiers résultats de l'expérience d'un pêcheur en Nouvelle-Calédonie.
- WP.18 Poursuite du Programme d'évaluation des thonidés et marlins, document présenté par le Secrétariat général.
- WP.19 La culture de l'algue Eucheuma à Kiribati, par Stephen Why, Technical co-operation Officer, Fisheries Division, Ministry of Natural Resources Development (Kiribati).
- WP.20 Exposé national des Iles Salomon (version anglaise seulement).
- WP.21 Small-scale FAD research in PNG: Situation report, by S.D. Frusher, Fisheries Research and Survey Branch, Department of Primary Industry, Wewak, Papouasie Nouvelle Guinée
- WP.22 (Retiré - ne vaut pas pour tous les représentants à la Conférence).
- WP.23 Great Barrier Reef demersal fish research, par G.R. McPherson, L. Squire, J. O'Brien and G.B. Goeden, Northern Fisheries Research Centre, Fisheries Research Branch, Queensland Department of Primary Industries, Australia.

- SPC/Fisheries 17/WP.24 Considerations regarding the introduction or transfer of tridacnid clams, par J.L. Munro, ICLARM South Pacific Office, Townsville (Australie); J. Lucas, Zoology Department, James Cook University of North Queensland, Townsville (Australie); A. Alcalá, Marine Laboratory, Silliman University (Philippines); E.D. Gomez, Marine Sciences Center, University of the Philippines, Quezon City (Philippines); A.D. Lewis, Fisheries Division, Suva (Fidji); J.C. Pernetta, Faculty of Sciences, University of Papua New Guinea, Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée).
- WP.25 Exposé national de la Nouvelle-Zélande (version anglaise seulement).
- WP.26 Deep bottom fishing survey in Solomon Islands, January-June 1985, par Albert Wata, Fisheries Officer (Surveys), Fisheries Division, Ministry of Natural Resources, Honiara (Iles Salomon).
- WP.27 Exposé national de Fidji (version anglaise seulement).
- Document d'information 1 Regional Fisheries Training Project position paper - Australian Maritime College.
- Document d'information 2 List of working papers
- Document d'information 3 Determining the research needs for the South Pacific albacore.
-

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS

Australie

Mr William D. Hughes
Industry Liaison and Technology Section
Department of Primary Industry
Edmund Barton Building
Broughton Street
BARTON, A.C.T. 2600

Mr Geoff McPherson
Fisheries Biologist
Northern Fisheries Research Centre
Queensland Fisheries Services
Cnr Aumuller & Tingira Streets
PORTSMITH, QLD 4870

Iles Cook

Mr Julian Dashwood
Secretary
Ministry of Marine Resources
P.O. Box 85
RAROTONGA

Mr Neil Sims
Fisheries Research Officer
Ministry of Marine Resources
P.O. Box 85
RAROTONGA

Etats fédérés de Micronésie

Mr Peter Sitan
Micronesian Maritime Authority
P.O. Box D
KOLONIA, Ponape 96941

Etats-Unis d'Amérique

Mr Jacob Walles
Office of Fisheries Affairs
Bureau of Oceans and International,
Environmental and Scientific Affairs
Department of State,
WASHINGTON D.C. 20520

Mr Richard Nishihara
South Pacific Regional Development Office
US Agency for International Development
American Embassy
P.O. Box 218
SUVA, Fidji

Etats-Unis d'Amérique (suite)

Dr Steven Ralston
Fisheries Scientist
National Marine Fisheries Service
Honolulu Laboratory
P.O. Box 3830
HONOLULU 96812, Hawai

Fidji

Dr Antony D. Lewis
Principal Fisheries Officer
Fisheries Division
Ministry of Primary Industries
P.O. Box 358
SUVA

Mr Mitieli Baleivanualala
Senior Fisheries Officer
Fisheries Division
Ministry of Primary Industries
P.O. Box 358
SUVA

France

M. Jean-Claude Le Guen
Délégué de l'ORSTOM pour l'Asie du
Sud-Est et le Pacifique
B.P. 2666
NOUMEA, Nouvelle-Calédonie

M. René Grandperrin
Directeur de recherches
Centre ORSTOM de Nouméa
B.P. A5
NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie

M. Willy Bour
Biologiste des pêches
Centre ORSTOM de Nouméa
B.P. A5
NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie

Kiribati

Mr Barerei Onorio
Chief Fisheries Officer
Fisheries Division
Ministry of Natural Resources Development
P.O. Box 276
Bikenibeu
TARAWA

Mr Tukabu Teroroko
Fisheries Officer
(Aquaculture/Extension)
Fisheries Division
Ministry of Natural Resources Development
P.O. Box 276
Bikenibeu
TARAWA

Kiribati (suite)

Mr Steve J. Why
Seaweed Cultivation Officer
Fisheries Division
Ministry of Natural Resources Development
P.O. Box 276
Bikenibeu
TARAWA

Iles Marshall

Mr Robert Carpenter
Chief Fisheries Officer
Department of Resources and Development
P.O. Box 710
MAJURO 96960

Niue

Mr Bradley Punu
Director of Agriculture and Fisheries
P.O. Box 74
ALOFI

Nouvelle-Calédonie

M. Yves Magnier
Vice-président du gouvernement du
Territoire
Ministre des Ressources Naturelles,
de la Recherche scientifique et de
l'Environnement
Gouvernement du Territoire
B.P. C5
NOUMEA CEDEX

M. Robert N. Paouta
Conseiller Territorial
Délégué de la Nouvelle-Calédonie à la
Commission du Pacifique Sud
NOUMEA

M. Jean-Louis Jourde
Chef du Service territorial de la
marine marchande et des pêches maritimes
B.P. 36
NOUMEA

M. Pierre Rosenberg
Ingénieur chargé des pêches et de
l'aquaculture
Service territorial de la marine
marchande et des pêches maritimes
B.P. 36
NOUMEA

M. Max Palladin
Ingénieur halieute
Service territorial de la marine
marchande et des pêches maritimes
B.P. 36
NOUMEA

Nouvelle-Calédonie (suite)

M. Jacques Kusser
Secrétaire du comité pour la
protection de l'environnement
B.P. 285
NOUMEA

Nouvelle-Zélande

Dr John L. McKoy
Assistant Director
Fisheries Research Division
Ministry of Agriculture and Fisheries
P.O. Box 297
WELLINGTON

Mr David Shirer
New Zealand Fishing Industry Board
Private Bag
Manners Street P.O.
WELLINGTON

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Mr Pochon Lili
Fisheries Division
Department of Primary Industry
P.O. Box 417
KONEDOBU

Polynésie française

M. Bruno Ugolini
Chef du Département pêches
Etablissement pour la valorisation
des activités aquacoles et maritimes
B.P. 20
PAPEETE, Tahiti

M. Martin Coeroli
Chef Département Aquaculture
Etablissement pour la valorisation
des activités aquacoles et maritimes
B.P. 20
PAPEETE, Tahiti

Royaume-Uni

Mr Richard W. Beales
Fisheries Adviser
British Development Division in the
Pacific
Private Mail Bag
SUVA, Fidji

Iles Salomon

Mr Robin Blakey-Marshall
Principal Fisheries Officer (Development)
Fisheries Division
Ministry of Natural Resources
P.O. Box G24
HONIARA

Iles Salomon (suite)

Mr Albert Wata
Fisheries Officer (Research and
Management)
Fisheries Division
Ministry of Natural Resources
P.O. Box G24
HONIARA

Samoa américaines

Mr William Emmsley
Assistant Director
Office of Marine Resources
Government of American Samoa
PAGO PAGO 96799

Samoa-Occidental

Mr Ueta Faasili
Chief Fisheries Officer
Fisheries Division
Department of Agriculture
P.O. Box 206
APIA

Tokelau

Mr Foua Toloa
Acting Director of Agriculture
and Fisheries
Office for Tokelau Affairs
P.O. Box 865
APIA, Samoa-Occidental

Tonga

Mr Semisi Fakahau
Principal Fisheries Officer
Fisheries Division
Department of Agriculture, Fisheries
and Forests
P.O. Box 14
NUKU'ALOFA

Tuvalu

Mr Malaki Tihala
Assistant Fisheries Officer
Fisheries Division
Ministry of Commerce and Natural
Resources
FUNAFUTI

Vanuatu

M. Richard N. Kaltongga
Directeur du Service des pêches
Ministère de l'Agriculture, des Forêts
et des Pêches
B.P. 129
PORT-VILA

M. Wycliff Bakeo
Agent des pêches
Service des pêches
Ministère de l'Agriculture, des Forêts
et des Pêches
B.P. 129
PORT-VILA

Vanuatu (suite)

M. Richard Stevens
Service des pêches
Ministère de l'Agriculture, des Forêts
et des Pêches
B.P. 129
PORT-VILA

Wallis et Futuna

M. Clovis Logologofolau
Conseiller territorial
B.P. 37
MATA'UTU

OBSERVATEURS

American Tunaboat Association

Mr August Felando
President
American Tunaboat Association
1 Tuna Lane
SAN DIEGO, Ca. 92101
Etats-Unis d'Amérique

Australian Centre for
International Agricultural
Research (ACIAR)

Dr John W. Copland
Research Program Co-ordinator
Australian Centre for International
Agricultural Research
G.P.O. Box 1571
CANBERRA, A.C.T. 2601
Australie

Australian Maritime College

Captain Alf Carver
Head
School of Fisheries
Australian Maritime College
P.O. Box 986
LAUNCESTON, Tasmania 7250
Australie

Donaghys Industries Ltd

Mr Brian Harkness
Technical Sales Manager
Donaghys Industries Ltd
P.O. Box 342
AUCKLAND
Nouvelle-Zélande

Forum Fisheries Agency (FFA)

Mr David Evans
Fisheries Development Officer
Forum Fisheries Agency
P.O. Box 629
HONIARA
Iles Salomon

Institut français de
recherche pour l'exploitation
de la mer (IFREMER)

M. Francis Besse
Délégué IFREMER en Nouvelle-Calédonie
B.P. 2059
NOUMEA
Nouvelle-Calédonie

M. Jean-Louis Martin
Adjoint au Délégué IFREMER en
Nouvelle-Calédonie
B.P. 2059
NOUMEA
Nouvelle-Calédonie

International Center for
Living Aquatic Resources
Management (ICLARM)

Dr John L. Munro
Director
Resource Assessment and Management
Program
International Center for Living
Aquatic Resources Management
South Pacific Office
P.O. Box 1531
TOWNSVILLE, Queensland 4810
Australie

Inter-Ocean Services Co.

Mr Anthony V. Nizetich
Inter-Ocean Services Co.
165 West 6th Street
SAN PEDRO, Ca. 90731
Etats-Unis d'Amérique

Organisation des Nations-Unies
pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO)

M. Keith Meecham
Directeur de Programme
Programme régional FAO/PNUD de
développement des pêches dans
le Pacifique Sud
C/- Programme des Nations Unies
pour le développement
Private Mail Bag
SUVA
Fidji

M. Masanami Izumi
Expert associé
C/- Programme des Nations Unies
pour le développement FAO/PNUD
Private Mail Bag
SUVA
Fidji

Service universitaire
canadien outre-mer (SUCO)

M. Garry Bargh
Service universitaire canadien
outre-mer
B.P. 158
PORT-VILA
Vanuatu

Southpac Fisheries
Consultants

Mr James Crossland
Southpac Fisheries Consultants
P.O. Box 7230
AUCKLAND 1
Nouvelle-Zélande

University of the
South Pacific (USP)

Ms Helen Chow
Assistant Librarian
University of the South Pacific
P.O. Box 1168
SUVA
Fidji

CONSULTANTS

Lt Richard Boy
C/- National Data Buoy Center
NSTL
MISSISSIPPI 39529
Etats-Unis d'Amérique

Mr Terry Curtin
T.B. Curtin Consultants
Federal Government Liaison
P.O. Box 197
BELCONNEN, A.C.T. 2616
Australie

Dr Kim Holland
Assistant Researcher
Hawaii Institute of Marine Biology
University of Hawaii
Coconut Island
P.O. Box 1346
KANOEHE 96744
Hawai

Mr Michael Vincent
UNDP Volunteer Refrigeration Engineer
C/- Ministry of Marine Resources
P.O. Box 85
RAROTONGA
Iles Cook

SECRETARIAT GENERAL DE LA CPS

M. F. Vitolio Lui
Directeur adjoint des programmes

M. Bernard Smith
Conseiller aux pêches
(Directeur de la conférence)

M. John Sibert
Coordonnateur du Programme thonidés

M. Garry Preston
Conseiller adjoint aux pêches

M. Alastair Robertson
Futur spécialiste de la formation
à la pêche

M. Paul Mead
Maître-pêcheur

M. Lindsay Chapman
Maître-pêcheur

M. Pale Taumaia
Maître-pêcheur

Mme Sylvia Rodgers
Secrétaire/Assistante administrative -
Formation à la pêche

M. Ray Hilborn
Spécialiste de la recherche
halieutique

M. Renaud Pianet
Consultant-spécialiste de la recherche
halieutique

M. Thomas Polacheck
Statisticien des pêches

M. Michael Ivanac
Directeur des programmes informatiques

M. Robert Gillett
Chargé de recherche halieutique

M. Richard Farman
Chargé de recherche halieutique

M. Brian Moore
Assistant statisticien

SECRETARIAT GENERAL DE LA CPS
(suite)

M. Sam Taufao
Assistant de recherche/Programmeur

Mme Geneviève Barrau
Directeur du Service d'interprétation
et de traduction

M. Edward Marie-Magdeleine
Interprète

Mme Phillida Stephens
Interprète

Mme Michèle Vansintejan
Interprète

M. Patrick Cowan
Traducteur

M. Gérard Desroches
Traducteur

Mme Mary Church
Secrétaire de la conférence

M. David Mills
Technicien régie-son
